

**Fédération française de cyclotourisme***le tourisme à vélo*

CODEP 05

ASSEMBLEE GENERALE du 20 Janvier 2018

L'ARGENTIERE-La BESSEE - 9 H

RAPPORT MORAL

Le rapport moral de l'année 2017 sera court et il commencera par une bonne nouvelle : les effectifs du département des Hautes Alpes licenciés à notre fédération de Cyclotourisme sont repartis à la hausse, merci aux présidents de clubs et leurs équipes pour leur dynamisme et détermination. Je les encourage vivement à continuer en 2018 avec un souhait que le nord de notre département soit représenté par un club de cyclotouristes affiliés à la FFCT. C'était le cas avec Briançon il y a quelques années, pourquoi pas L'Argentière maintenant pour prendre le relais, Michel REFFAY et moi-même sommes à votre disposition au cas où.

Après cette bonne nouvelle et pour faire le lien avec notre nouvelle licence, je voudrais parler avec vous de notre pratique du vélo : le **cyclotourisme**. Comme son nom l'indique, il s'agit de faire du vélo, activité très bénéfique pour la santé, ne parle t'on pas de vélo sur ordonnance, avec une notion de tourisme, c'est-à-dire de voyager, de visiter un site, une région, un pays, plusieurs pays pour son plaisir.

Pour organiser et développer le tourisme à vélo dans notre pays, la Fédération Française de Cyclotourisme dispose d'un agrément de l'Etat depuis 2006, renouvelé ensuite. Cette pratique, bien entendu, ne comprend pas la compétition à vélo avec classement, activité dévolue à la FFC.

Le tourisme à vélo, c'est une vieille histoire et je vais essayer de vous en conter un petit extrait. Paul de Vivie, plus connu sous le pseudonyme de VELOCIO, secrétaire du Club des Cyclistes Stéphanois, écrivait en 1887 dans la revue « Le Cycliste » : « le touriste entreprend à pied ou à cheval, ou, s'il a des goûts plus modernes, en vélocipède, de longues excursions, avec la ferme résolution de ne rien laisser passer inaperçu de ce qu'il trouvera d'intéressant sur sa route. Il s'arrêtera souvent dans un village, un hameau écarté parfaitement ignoré des fabricants de guides. Il déjeunera parfois dans quelque auberge perdue sous bois, au fond d'une gorge ou à la cime d'une montagne, auberge de routiers où il sera enchanté de retrouver les mœurs d'autrefois, les coutumes d'avant les chemins de fer ».

Déjà à cette époque, Velocio se définissait comme un cycliste, mais d'un cycliste très différent de la compétition par ses buts, ses moyens et ses hommes. Et en Octobre 1889, il utilisera pour la 1^{ère} fois le mot « cyclo-touriste » en déclarant « pour le cyclo-touriste, aller en vélocipède n'est pas le but

définitif, c'est simplement une des formes, la meilleure à notre avis, sous lesquelles il satisfait sa passion au tourisme » .

J'ai été un peu long, mais j'ai trouvé très intéressant de rappeler nos origines d'autant plus que le projet de notre Fédération (2017-2020) visible sur notre site fédéral, www.ffct.org s'inscrit tout à fait dans ce petit rappel historique.

Aujourd'hui, notre Fédération nous propose pour cette année 2018, une possibilité de choix entre 3 formes de licence, au même coût :

- **Vélo balade** pour une pratique douce et familiale.
- **Vélo rando** pour une pratique régulière, ce sera la plus courante dans nos clubs avec un **Certificat Médical de Non Contre Indication** tous les 5 ans et un auto-questionnaire annuel.
- **Vélo sport** pour une pratique sportive et cyclo-sportive avec certificat médical de non contre indication tous les ans. Cette licence autorise donc la participation à des cyclo-sportives.

Comme expliqué auparavant notre histoire commune, c'est le cyclotourisme. Cependant, chacun d'entre nous sait, que dans tout cyclotouriste sommeille un cyclo-sportif. La mise en place dans nos clubs de la licence vélo sport permettra aux licenciés souhaitant pratiquer occasionnellement une activité plus compétitive de le faire.

C'est une décision très pragmatique et réaliste, cependant, un petit rappel est nécessaire : elle n'autorise pas les clubs à organiser des activités compétitives avec classement, cette activité est de la compétence de la FFC.

Rédaction : bernard HENRY

VOTE

POUR :

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Extrait VELOCIO : Histoire du Cyclotourisme

3 tomes - Raymond HENRY

Bon de commande disponible sur www.ffct.org rubrique « boutique »